



PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°24 - MARS 2025

COMMENT S'INFORMER ?

☑ station Pont d'Ain 01160

🌐 www.pontdain.fr

📘 Mairie de Pont d'Ain

📷 mairie_pda

Horaires accueil mairie

Lundi, mercredi, jeudi

8h-12h | 13h30-16h30

Mardi, vendredi • 8h-12h

Cartes identité et passeport : ouverts sur les après-midi jusqu'à 17h30.

LA LOI EN PRATIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le policier municipal de Pont d'Ain et le garde-champêtre de Poncin mutualisent leurs compétences afin de renforcer les capacités d'intervention sur les deux communes. Sous le régime d'une convention signée entre les maires respectifs, il s'agit d'intervenir sur un créneau d'une demi-journée toutes les deux semaines. L'intérêt de ce dispositif est une patrouille plus sécurisée, un croisement des connaissances pouvant régler certaines situations et un rapprochement des communes voisines. Il y aura également de manière plus fréquente des points fixes de surveillance de la circulation publique. Toujours dans l'optique d'un service de proximité abordable et disponible, la commune souhaite apporter une valeur ajoutée locale pour le bien-vivre et la sécurité de ses habitants.



PROCHAINE ÉDITION

Dès le 5 mai 2025

Le mot de la rédaction

Depuis octobre 2023, j'ai l'honneur de représenter notre commune en tant que conseillère municipale. Membre des commissions communication, affaires scolaires et sociales et du CCAS. Cette expérience est aussi enrichissante que stimulante, et j'aimerais partager avec vous quelques réflexions. Être conseillère municipale, c'est avant tout découvrir la richesse de notre territoire et mieux comprendre les besoins de ses habitants. C'est aussi ressentir une vraie satisfaction à contribuer, à mon échelle, au bien-être collectif. Chaque projet que nous lançons a pour objectif de renforcer les liens entre les habitants, toutes générations confondues, et de dynamiser la vie locale. Bien sûr, tout ne se passe pas toujours comme prévu. Certaines initiatives, comme l'Après-midi Ta ville s'anime, le forum des associations ou les rencontres sur le marché du samedi, n'ont parfois pas le succès espéré. Mais loin de nous décourager, cela nous motive à redoubler d'efforts et d'imagination pour proposer des actions encore plus adaptées aux attentes de chacun. Dans ce rôle, on comprend vite que tout ne peut pas se faire du jour au lendemain. Le travail en équipe, les règles administratives et les contraintes légales demandent souvent du temps et de la patience. Mais ce sont aussi ces processus qui garantissent que chaque décision soit réfléchie et dans l'intérêt général. Enfin, être élu, c'est aussi accepter d'être parfois critiqué. Ces retours, même lorsqu'ils sont difficiles à entendre, nous poussent à continuer à nous dépasser pour faire au mieux avec les moyens disponibles. C'est pourquoi, au nom de toute l'équipe municipale, je vous invite à participer davantage aux actions et projets que nous proposons. Ensemble, nous pouvons renforcer l'esprit de notre belle commune de Pont d'Ain et bâtir un avenir encore plus solidaire et dynamique. Marjorie

PROJET POUR LES HABITANTS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Pont d'Ain est composé de membres élus municipaux et citoyens engagés, sous la présidence du maire. Face aux nouveaux défis rencontrés par la commune et ses habitants, le CCAS a décidé de revoir son organisation en profondeur. Un groupe de travail a été créé avec un objectif ambitieux : redéfinir les priorités et le rôle central du CCAS au service des Pontinois. Pour mener cette réflexion, des réunions plus fréquentes ont été instaurées, et une enquête de terrain sera diligentée par une société spécialisée afin de mieux cerner les besoins réels des habitants. Cette approche participative vise à établir des priorités claires et adaptées aux attentes locales. Ce diagnostic social établi, le CCAS mettra tout en œuvre pour répondre efficacement aux attentes clairement identifiées, dans la limite de ses ressources humaines et financières. Ce travail de fond, bien que long et exigeant, est porté par une équipe motivée et entièrement bénévole. Nous vous remercions par avance pour votre patience et votre compréhension pendant cette phase cruciale de travail. Parallèlement à ce projet de grande envergure, et dans un souci de maintenir le lien social et de rassembler les générations, le CCAS organise pour l'année 2025 une représentation théâtrale accessible à tous à un tarif symbolique. Cette initiative incarne notre volonté d'agir dès maintenant tout en préparant l'avenir. Le CCAS reste pleinement mobilisé pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants de Pont d'Ain.

Nos commissions en quelques mots...

COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

➔ Opérations terminées

- Pose du filet anti-pigeons sous la Halle avec un bon retour des commerçants du marché
- Remise en place des trappages des chats
- Réunion publique PADD

➔ Opérations en cours

- Mise en place de la numérotation métrique et des rues à renommer
- Révision du PLU

➔ Opérations à venir

- Inventaire monuments de valeur
- Valorisation du patrimoine
- Campagne pièges à frelons

Chers concitoyens, le jeudi 23 janvier à 19h vous étiez tous conviés à la mairie à une réunion publique concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme), plus précisément le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). Vous étiez invités à venir vous renseigner, échanger et questionner M. le Maire et les personnes impliquées dans ce projet. À peine 30 personnes sur les plus de 2800 habitants que compte la commune étaient présentes. Que c'est peu, beaucoup trop peu ! Le climat politique de notre pays, actuellement, est en effet décevant. Et la qualité des débats à l'Assemblée nationale ne nous porte pas à nous intéresser à la chose publique. Il est vrai que l'on peut se sentir dépassé voire désabusé. Cela se comprend. Mais s'il y a bien un lieu où chacun peut encore être entendu, où chacun peut agir et donc changer les choses c'est bien au niveau municipal, local. Or le PLU nous concerne tous, jeunes et moins jeunes et aura un impact considérable sur le visage de Pont d'Ain pour les 10, 20 ans à venir. Certes, 23 conseillers municipaux siègent au conseil, discutent, travaillent et votent des décisions pour le bien de Pont d'Ain. Mais que sommes-nous sans vous, les acteurs de notre ville, simples citoyens, associations, commerçants, artisans, ... ? Nous avons besoin d'entendre vos voix, vos avis, vos idées, vos contestations aussi, pour être constructifs et avancer ensemble. Nous vous espérons bien plus nombreux aux prochaines occasions, nous vous attendons !

PONT D'AIN, LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme son nom l'indique Pont d'Ain doit son origine à un pont en bois antique sur la rivière d'Ain qui a coûté 416 livres 10 sols palissé avec des planches. La région a été habitée dès le 5e ou 6e siècle, on peut dater la naissance de la commune de Pont d'Ain du 21 avril 1319. Les Ambarres, peuple le plus ancien signalé comme habitant les bords de la rivière d'Ain, puis les Burgondes en 408 à la décadence de l'empire romain envahissent les Gaules et s'emparent de la région. Ensuite la région subit les invasions des Sarrazins au 8^e et 9^e siècles. L'Ain, Ains, Aims, rivière d'Einz (avril 1304). Le sens étymologique de son nom Idanis signifierait en sanscrit fontaine, eau par excellence, Elle naît dans le vert Jura à Nozeroy et comme affluents supérieurs la Bienne, Saine, Lemme qui faisaient monter l'Ain avec rapidité lors des orages de montagne en emportant tout sur leur passage. L'histoire de Pont d'Ain est indissociable de celles des ponts et du château. Le premier pont datant à l'époque gallo-romaine fut détruit et remplacé plusieurs fois par des ouvrages emportés par les crues ou démolis par les combattants, par exemple lors de la bataille de Varey en 1325 puis reconstruit en 1383 près du pont levis du château jusqu'à son extrémité. Par la suite au début du 19^e siècle les ponts successifs furent édifiés près de l'emplacement actuel. Un ouvrage en fer fut édifié en 1832 et emporté par la crue en 1882, il fut reconstruit en 1885 en pierre de taille par l'entreprise Montagnieu de Genève. Ce pont fut détruit en août 1944 par les Allemands lors de l'avancée du général américain Truscott puis reconstruit en béton armé. Le quai Justin Reymond fut tracé sur l'emplacement d'un marécage appelé Port dont une partie était aménagé pour recevoir des bateaux plats servant de transport des marchandises. Pont d'Ain doit beaucoup à la rivière. Les auteurs halieutiques ont toujours cité Pont d'Ain comme capitale de la pêche de l'Ombre. Situé au centre du département de l'Ain, le canton de Pont d'Ain a toujours été une zone de transit. A l'époque préhistorique l'Ain et le Suran furent des voies de passage avant de servir de navigation jusqu'au dernier siècle. Le Suran étant un affluent de la rive droite de l'Ain qui naît à Loisia jura par une émergence mesurant 72km et encaissé à partir de Villereversure et doublé d'un cours souterrain.

NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN



EMILIE DEMASURE

EMILIE DEMASURE
Assistante administrative

Forte de ses huit années d'expérience dans le domaine du secrétariat, Emilie Demasure est assistante administrative indépendante et propose ses services pour aider les entreprises, commerçants et particuliers dans les domaines tertiaires tels que : secrétariat et pré-comptabilité, gestion administrative quotidienne et prise de notes lors de diverses réunions CSE sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact.

☎ 07 44 61 58 34

✉ contact@demasure.fr

🌐 www.demasure.fr

📘 Emilie Demasure - Pro

📷 emiliedemasurepro

LE FIL D'AMARYLLIS



Le fil d'Amaryllis a ouvert ses portes le mardi 4 février 2025. Passionnée par les travaux d'aiguilles, Sandrine vous accueille dans sa mercerie du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h les mardi, vendredi et samedi, et jusqu'à 18h les mercredi et jeudi. Vous y trouverez un grand choix de tissus patchwork et de laine ainsi que divers articles de mercerie, mais également de nombreux conseils avisés. Les mardis et vendredis de 17h à 19h, le fil d'Amaryllis propose également des cours d'apprentissage et/ou de perfectionnement en tricot, crochet, broderie, couture et patchwork (dès 12 ans) ou des ateliers « loisirs créatifs » pour les enfants dès 9 ans (le mardi une fois par mois aux mêmes horaires). Par ailleurs, vous pouvez venir y pratiquer en toute autonomie vos travaux d'aiguilles dans un espace dédié, tous les jours (hors mardi matin), pendant les horaires d'ouverture de la boutique. Bien plus qu'une simple mercerie, le fil d'Amaryllis se veut un véritable lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité pour celles et ceux qui souhaitent partager leur passion ou tout simplement découvrir une nouvelle activité manuelle.

📍 13 rue Bernard Gangloff à Pont d'Ain

☎ 04 74 37 13 15

✉ contact@demasure.fr

📘 Le fil d'amaryllis

📷 lefilamaryllis

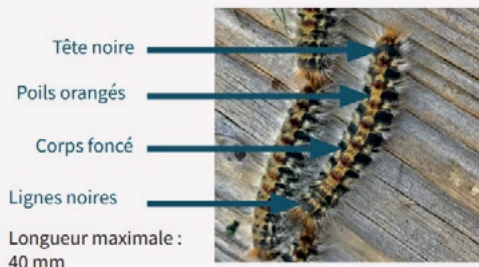
LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN : POILS URTICANTS, QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE !

Depuis le 25 avril 2022, les chenilles processionnaires du pin ont été rajoutées à la liste des espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine dans le code de la santé publique. Notre département ne dispose encore pas d'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre ces chenilles. Mais cela n'empêche pas de prendre déjà quelques bonnes résolutions.

Comment reconnaître la chenille processionnaire du pin ?

Anatomie

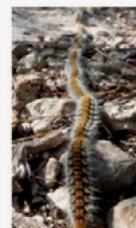


Couvertes de soies urticantes, le contact avec ces chenilles peut avoir un impact sur la santé humaine et animale.

Particularités



Elles tissent des nids communautaires à l'extrémité des branches de pins. Ces nids, même vides, contiennent des soies urticantes.



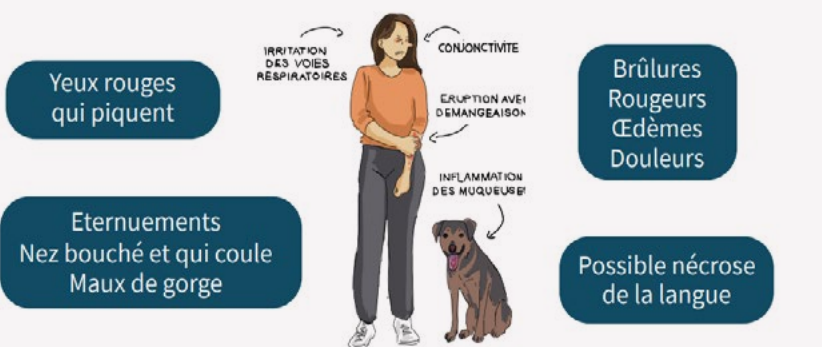
La nuit, elles se déplacent en processions le long du tronc pour se nourrir des aiguilles. Au printemps, elles descendent le long du tronc et sur le sol pour chercher un lieu de nymphose (dans le sol).

Quels sont les risques ?



Les chenilles de Processionnaires provoquent, lorsqu'elles se sentent en danger, la dispersion de leurs soies urticantes (0,1 à 0,2 mm) très volatiles. Cela provoque des atteintes cutanées, respiratoires, oculaires ou digestives, que ce soit chez les humains ou les animaux domestiques ou d'élevages. Généralement, les réactions irritatives et toxiques se traduisent chez les humains par des symptômes tels que des éruptions cutanées, de l'urticaire, des conjonctivites, de la toux, des maux de gorges, des difficultés respiratoires, des vomissements ou des douleurs abdominales. Ces soies se retrouvent dans les nids que les chenilles confectionnent et qui les abritent.

ⓘ Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé ⓘ



EN CAS DE SYMPTÔMES CONTACTEZ UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON, SI VOUS PRÉSENTEZ DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES APPELÉZ LE 15 OU 112 SANS DÉLAI.

Comment lutter ?

- Favoriser la présence et le développement de populations de mésanges charbonnières**, en installant des nichoirs adaptés. Les mésanges charbonnières se nourrissent d'œufs et de chenilles, en particulier aux stades chenilles âgées durant la période de nourrissage des petits. Elles s'attaquent aux nids d'hiver en faisant des trous de quelques centimètres afin de les extraire. Les mésanges avalent entièrement les jeunes chenilles, tandis qu'elles procèdent à l'extraction du tube digestif et rejettent les parties urticantes des stades âgés.
- Favoriser la présence et le développement de populations de chauve-souris** prédatrices de processionnaires adultes en installant des gîtes adaptés.
- Pièges à collier** : Cette méthode consiste à piéger les chenilles en procession lors de la descente des arbres. La collerette du piège bloque les chenilles et les oblige à descendre dans le sac collecteur via un tube. Le sac contenant de la terre permet aux chenilles d'effectuer le processus de nymphose. Ceci permet à la fois de limiter l'apparition d'une nouvelle génération de papillon l'année suivante, mais aussi d'éviter les contacts accidentels lorsqu'elles se trouvent au sol. Dans notre zone, la période d'intervention est entre février et juin.

- Propriétaires, surveillez vos arbres ! Si vous constatez la présence de nids sur votre terrain, vous pouvez appliquer les mesures suivantes : **prélèvement et destruction manuelle des pré-nids** (entre août et octobre) et nids d'hiver vides ou remplis de Processionnaires du pin (entre octobre et juin) à l'aide d'outils adaptés. Les prélèvements des nids se font après une nuit fraîche afin de piéger un maximum de chenilles. Les branches portant des nids sont coupées à l'aide d'un sécateur, un échelleiroir (cisailles fixées au bout d'une perche télescopique) ou tout autre matériel d'élagage et le nid est évacué. L'utilisation d'une nacelle peut être conseillée en hauteur. Le port d'équipements de protection individuelle est nécessaire car les nids, même vides, contiennent des soies urticantes.

À VOTRE SERVICE

Organisé par le Point Justice Ain, le bus du droit vient à votre rencontre le mardi 1^{er} avril de 9h à 17h au Champ de foire pour vous conseiller et vous accompagner, gratuitement et en toute confidentialité, grâce à des professionnels du droit et du social. Peu importe le domaine concerné, les représentants juridiques sauront vous apporter des réponses ou le cas échéant vous orienter vers les services compétents. Le droit est à portée de main, alors n'hésitez pas à vous rendre sur place !

L'AGENDA

MARS

- **Dimanche 16**
Course cycliste
Vélo Club Ambérieu
- **Dimanche 16**
Cinéma rural
- **Mercredi 19**
Cérémonie *FNACA*
- **Samedi 22**
Permanence Histoire
80 ans de la Libération
- **Samedi 22**
Vente de barquettes de gibier
Société de Chasse de Pont d'Ain
- **Samedi 29**
Coupe des alliés 16D 3-4
Boules des Marronniers
- **Dimanche 30**
Puces des couturières
Toutes des Artistes 01
- **Dimanche 30**
Finale départementale
Tennis Club Pondinois
- **Lundi 31**
Conseil municipal | Budget

AVRIL

- **Samedi 05**
Vente de saucissons briochés
Gym Form
- **Dimanche 06**
Cinéma rural
- **Samedi 12**
Stand municipal sur le marché
- **Samedi 12**
Karaoké
Au Fil des Karaokés
- **Samedi 26**
Permanence Histoire
80 ans de la Libération
- **Dimanche 27**
Cinéma rural

MAI

- **Mardi 06**
Collecte de sang
- **Jedi 08**
Cérémonie du 8 mai
FNACA & Harmonie Pondinoise
- **Ven. 16 et Sam. 17**
Rencontres de quartiers
- **Dimanche 18**
Cinéma rural
- **Ven. 23 et Sam. 24**
Rencontres de quartiers
- **Samedi 24**
Théâtre CCAS
- **Vendredi 30**
Coupe Bietrix 16DM
Boules des Marronniers

ACTE CITOYEN

Un projet d'ATE (Aire terrestre éducative) de l'Oiselon porté par les éco-délégués du collège Louise de Savoie : l'ATE est un projet qui se déroulera sur 2 à 3 ans avec l'aide de la mairie de Pont d'Ain à travers l'adjointe au Maire, Mme Aime, et de la structure publique SR3A (Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses affluents) représentée par la chargée de projet et animatrice territoriale, Mme Parcollet. L'ATE se situe sur l'ancien cours de l'Oiselon. L'objectif final est de créer un site pédestre ouvert au public, balisé, à travers lequel ce dernier découvrira l'état actuel mais aussi futur de la rivière d'Ain et de son environnement. Un premier Conseil de la Terre a réuni les différents partenaires début janvier. A cette occasion, les éco-délégués se sont répartis en plusieurs groupes thématiques que sont la "découverte de la rivière d'Ain aval et de ses affluents", « la biodiversité », "l'impact des activités humaines" et la "rivière en 2050-2100". Un véritable travail d'interdisciplinarité va pouvoir être réalisé et mis en pratique sur l'environnement proche de l'établissement scolaire. Début janvier, une randonnée de prospection a eu lieu. Durant cette balade, les élèves ont pu découvrir l'ancien lit de l'Oiselon aujourd'hui détourné et ses vestiges, ainsi que l'ampleur de leur tâche avenir. Les éco-délégués préparent pour la fin d'année une journée ouverte au public. Vous en saurez plus dans les prochains mois. Rédaction faite par les éco-délégués du collège Louise de Savoie : Lola Simeth Rouvière et Maxence Nicod.



ÉVÈNEMENT CHERCHE BÉNÉVOLES

Le dimanche 5 octobre 2025 aura lieu à Pont d'Ain une randonnée, à convertir sous forme de course si l'envie vous vient, pour l'association "Courir pour elle" dans le cadre des événements "Octobre rose". Cet événement a lieu chaque année dans toute la France. Varambon l'a organisé en 2024, au tour de notre jolie commune de reprendre le flambeau pour 2025. Ce rassemblement caritatif a pour but de récolter des fonds afin de poursuivre la recherche sur les cancers féminins mais également de rendre la vie des patientes plus facile en leur apportant soins et soutien tout au long de leur combat. Pour ce faire, nous avons besoin de vous chères pondinoises, chers pondinois !

Deux manières de faire...

Soit en participant nombreux et nombreuses pour parcourir un secteur de Pont d'Ain et ainsi contribuer à un acte généreux et altruiste. Vous pouvez aussi vous rendre disponible ce jour en aidant votre mairie et les associations participantes sur différents postes tout au long de la journée (balisage, sécurité, restauration, installation, démontage...).

Nous lançons donc cet appel à participants et bénévoles et espérons que vous saurez l'entendre et y répondre, laissez-nous vos coordonnées et vos éventuelles disponibilités par mail à communication@pontdain.fr nous vous contacterons en retour. Merci !

APPEL À RÉCITS



À NE PAS MANQUER

